

Informations sur l'actualité et les mutations du monde du vin

© 30/12/2016 |  Terre-net Média

Nouvelles appellations Côtes de Bordeaux et Côtes-du-Rhône, vins mousseux de Méditerranée, œnologues de Bordeaux, vin italien devenu propriété d'une famille française, agenda de la vigne et du vin... Voici une synthèse de quelques informations sur l'actualité et les mutations du monde du vin en décembre 2016 et début 2017.



Synthèse de quelques informations sur l'actualité et les mutations du monde du vin en décembre 2016 et début 2017. (© Terre-net Média)

La famille française Descours acquiert Biondi Santi

La famille française Descours, dont le groupe de luxe EPI est propriétaire des **champagnes** Piper-Heidsieck et Charles Heidsieck, ainsi que des chaussures Weston à Limoges, a acquis la majorité du capital du prestigieux **vin italien Biondi Santi**, dans l'appellation toscane Brunello di Montalcino. Pour Jacopo Biondi Santi, dont la famille dirige le domaine depuis 1865 et dans la sixième génération, il s'agissait de « trouver un partenaire pour le futur », lui-même restant aux commandes opérationnelles du domaine. Son prestigieux Riserva peut atteindre dans les vieilles années un prix de plusieurs milliers d'euros la bouteille. Outre Piper-Heidsieck et Charles Heidsieck, la famille Descours, dont le patriarche Jean-Louis est décédé en 2013 à 96 ans, les rênes d'EPI étant tenus aujourd'hui par Christopher Descours, son petit-fils, 42 ans, est également propriétaire du domaine viticole du Château La Verrerie (Lubéron).

Agenda de la vigne et du vin

* 30/01/2017 - **Salon des vins bio** à Montpellier le 30 janvier : le 25e Millésime Bio, plus grand salon au monde de **vins bio**, se tiendra à Montpellier du 30 janvier au 1er février, au parc des expositions de Montpellier-Pérois.

* 5 au 7/02/2017 - **Salon des vins de Loire** en février à Angers : le 30e Salon des vins de Loire se tiendra à Angers les 05-06-07 février, la 3e région viticole française et ses quatre grands secteurs de production (Pays Nantais, Anjou-Saumur, Touraine et Centre-Loire) y attendant 400 exposants et 9.000 visiteurs professionnels pour déguster en avant-première le millésime 2016. Au Parc des Expositions cohabiteront également avec 200 exposants deux autres salons, La Levée de la Loire, consacré aux **vins bio**, et Demeter, consacré aux **vins biodynamiques**.

* 22 au 24/05/2017 - **37e London Wine Fair** 22-24 mai : la 37e London Wine Fair aura lieu du 22 au 24 mai à Londres, dans le 2e pays importateur de vin au monde, dont la France est le premier fournisseur. A Kensington Olympia sont attendus 650 exposants et 14 000 visiteurs.

Côtes de Bordeaux : une 5e appellation de plus

L'**Union des Côtes de Bordeaux** est dorénavant forte d'une 5e appellation, celles des **Côtes de Sainte-Foy Bordeaux**, qui rejoint ainsi Blaye, Cadillac, Castillon et Francs. C'est une « première » depuis la création de l'Union des Côtes de Bordeaux en 2007, qui couronne sept années de travail, notamment avec l'Institut national des appellations d'origine (**Inao**), souligne Stéphane Héraud, Président de l'Union des Côtes de Bordeaux. Dès la récolte 2016, 30 nouveaux vigneronniers adhérents, une surface géographique de 500 hectares et une production de 10 000 hectolitres supplémentaires ont ainsi intégré l'Union des Côtes de Bordeaux.

Côtes-du-Rhône : trois nouvelles appellations

Les **Côtes-du-Rhône**, deuxième vignoble français d'**appellation d'origine contrôlée** (AOC) en superficie et en production, viennent de s'enrichir de trois nouvelles appellations en Côtes-du-Rhône Villages avec noms géographiques : **Sainte-Cécile**, **Suze-la-Rousse** et **Vaison-la-Romaine**, situées dans les Côtes-du-Rhône méridionales. Une région de production dans laquelle le cépage grenache est traditionnellement nettement dominant. Ces trois appellations regroupent 11 caves coopératives et une cinquantaine de caves particulières, sur une superficie totale de 4 800 hectares et 14 communes. Les vignerons pourront commercialiser leur vin (uniquement du rouge) du millésime 2016 sous les nouvelles appellations dès 2017 et ils seront présentés au salon Découvertes en Vallée du Rhône à Avignon du 10 au 13 avril.

L'IGP «Méditerranée» validée pour les vins mousseux

Le Conseil d'Etat a tranché : dans les départements du Sud-Est, les **vins mousseux** pourront bien être commercialisés sous l'Indication géographique protégée (**IGP**) « Méditerranée ». Dans une décision du 14 décembre, « le Conseil d'Etat a jugé irrecevables les arguments prétextés par le Syndicat national des crémants (SNC) » qui avait déposé un recours auprès du Conseil d'Etat, s'est félicitée Axelle Fichtner, responsable de l'Organisme de défense et de gestion au sein de la Fédération Inter-Med, qui regroupe les vins IGP du Sud-Est. Les producteurs de crémants d'Alsace, Bourgogne et Loire avaient déposé un recours contre un arrêté ministériel de novembre 2015 qui étendait aux vins mousseux de qualité rosés et blancs la possibilité de se prévaloir de l'**Indication géographique protégée «Méditerranée»**, auparavant réservée aux seuls vins tranquilles. Un recours donc rejeté par le Conseil d'Etat.

50e anniversaire des oenologues de Bordeaux

L'**association des oenologues de Bordeaux** a fêté le 16 décembre son 50e anniversaire, « une étape importante », selon son président Nicolas Guichard. « Cinquante ans, c'est l'âge de la maturité, a-t-il déclaré à l'AFP. Pendant longtemps, nous avons été une profession jeune, le diplôme national d'oenologue (DNO) a été créé en 1955. C'était une profession confidentielle avec de petites promotions. » Lors d'un grand gala réunissant plus de 400 convives, un hommage a notamment été rendu à Denis Dubourdieu. Ce chercheur, **vigneron** et fondateur-directeur de l'Institut des Sciences de la Vigne et du Vin (ISVV) à Bordeaux est décédé en juillet. Cette association, qui a vu le jour 11 ans après la création du diplôme, regroupe quelque 500 oenologues, dont 10 % d'étrangers, principalement des Espagnols, Italiens et Grecs, sur un total de 2 401 diplômés